

Maisons-Alfort, le 8 novembre 2001

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

## AVIS

Saisine n° 2000-SA-0291

### **de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif à un Guide de bonnes pratiques d'hygiène en cafétéria**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a été saisie, le 18 août 2000, par la Direction générale de l'alimentation, d'une demande d'avis portant sur un Guide de bonnes pratiques d'hygiène en cafétéria (restauration libre service).

Après consultation du Comité d'experts spécialisé « Microbiologie », réuni le 19 septembre 2001, l'Afssa a rendu l'avis suivant :

Considérant que ce Guide de bonnes pratiques d'hygiène répond aux exigences de la directive 93/43/CEE relative à l'hygiène des denrées alimentaires ;

Considérant que ce guide suit les principes de la démarche HACCP (analyse des dangers, points critiques pour leur maîtrise) ;

Considérant que ce guide rassemble les recommandations spécifiques au secteur alimentaire auquel il se réfère,

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments estime que ce Guide de bonnes pratiques d'hygiène doit permettre la mise en place de mesures nécessaires pour garantir la sécurité et la salubrité en cafétéria (restauration libre service).

**Martin HIRSCH**

23, avenue du  
Général de Gaulle  
BP 19, 94701  
Maisons-Alfort cedex  
Tel 01 49 77 13 00  
Fax 01 49 77 90 05  
[www.afssa.fr](http://www.afssa.fr)

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE